

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 3 JUILLET 2019

Rapport n° CP 2019-306 SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET À L'ENTREPRENEURIAT QPV

Modification d'article(s) / Suppression d'article(s) / Créations d'article(s) additionnel(s)

Texte de l'amendement :

L'article 2 de la délibération est supprimé.

Exposé des motifs :

Pour un soutien à l'ESS qui donne un sens réel à ses objectifs sociaux et solidaires

L'exécutif s'est engagé dans une politique de l'ESS qui vise à conformer les entreprises de ce secteur au modèle économique des entreprises classiques. Les entreprises de l'ESS sont ainsi peu à peu détournées des fondements éthiques et solidaires qui caractérisent l'ESS.

C'est notamment l'objectif du marché public de prestations d'appui au montage de « projets inclusifs » mentionné dans l'article 2 de la présente délibération.

De tels projets sont à contresens total de ce que devrait être la politique régionale de soutien à l'ESS, dont l'objectif doit être non pas de soumettre tous les acteurs économiques aux lois du marché et de la concurrence, mais de créer des logiques économiques solidaires, profitables aux salariés, aux territoires et à leurs habitant-e-s.

Céline MALAÏSÉ
Présidente de groupe

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Céline Malaïsé", written over a horizontal line.